

Droit & Argent

PAGES RÉALISÉES PAR **FRÉDÉRIC VASSAUX** - ILLUSTRATIONS **THIERRY DALBY**

LE DOSSIER QUI DÉFEND VOS INTÉRÊTS

Mettre sa police aux enchères pour stimuler la **CONCURRENCE** entre assureurs et faire diminuer ses primes. C'est l'étonnante idée d'une petite entreprise genevoise.



Mettez vos assurances aux enchères!

A force de voir ses primes d'assurance grimper, on a facilement le moral qui baisse. Mais comment faire pour économiser sur ses primes? Une petite entreprise genevoise propose une démarche novatrice: mettre ses polices d'assurance aux enchères à la baisse sur l'internet. L'idée part d'une expérience pratique. En jouant sur la concurrence entre assureurs et en quelques coups de téléphone, Sébastien Kügele est parvenu à faire baisser une prime d'assurance auto de 840 à 480 francs, soit quasiment la moitié pour exactement les mêmes prestations! Fort de ce constat, le Genevois crée avec Cyril Déléaval le site billiga.ch.

L'objectif? Permettre à chacun de faire jouer la concurrence pour obtenir des primes plus basses. «Mis en service en septembre, le site a déjà généré 2000 demandes d'offres, dont 30% ont abouti à la conclusion d'une nouvelle police, plus favorable en moyenne de 15%», explique Sébastien Kügele.

Inscription gratuite

Pour en profiter, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site, de préciser l'assurance et les conditions que l'on souhaite, et les courtiers partenaires du site vous proposeront des offres. L'assureur qui fera la proposition la plus basse remporte l'enchère et donc le client. Mais

celui-ci reste libre de conclure ou pas le nouveau contrat. Tout le système repose sur les commissions que les courtiers touchent sur chaque contrat d'assurance. En se privant d'une partie de la commission, ils peuvent faire baisser le prix de la police, se disant qu'une petite commission vaut mieux que pas de commission du tout... «Pour l'heure, nous avons sélectionné 20 courtiers en Suisse romande, poursuit Sébastien Kügele. Nous ne recherchons que des gens avec cinq ans d'expérience au minimum, de vrais professionnels à même de renseigner au mieux les utilisateurs de billiga.ch.» Lancé il y a trois mois, le site n'est évidemment pas encore rentable mais tire ses revenus

d'abonnements qu'il facture aux courtiers partenaires. «Entre quelques centaines et quelques milliers de francs suivant la région que dessert l'assureur.» Si l'intérêt de l'assuré est évident – faire baisser ses primes –, celui du courtier n'est pas moindre, puisqu'il y gagne une commission, certes amputée, mais surtout un nouveau client. Le système se révèle en revanche moins efficace pour les primes maladie, car le montant de ces dernières sont définies légalement par l'Office fédéral de la santé publique. Toutefois, des rabais d'entrée de quelques dizaines, voire une centaine, de francs peuvent également être obtenus. ■

► www.billiga.ch